donc ? Etes-vous malade ? Vous arrive-t-il quelque chose ?

—Il ne m'arrive que ma femme, et c'est assez, Mademoiselle, sauvez-vous.

—Comment, monsieur, me sauver, et pourquoi me sauver ? Mme Mélin m'écrit de venir chez elle et me fait prier de l'attendre ; elle rentre et elle me trouve à ses ordres, il n'y a rien que de fort naturel.

—Vous ne comprenez pas, mademoiselle, mais au nom du ciel, allez-vous en !

—Monsieur, dit Mlle *** en se dirigeant vers la porte, je le veux bien, mais je vais demander à cette dame l'explication de ce qui se passe.

—Gardez-vous-en bien, mademoiselle, vous et moi nous serions perdus.

—Mais, monsieur...

—Oh ! mon Dieu, je l'entends ; il n'est plus temps que vous sortiez, elle verrait que vous venez d'ici.

—Alors je vais rester.

—Ah ! tenez, tenez, s'écria Mélin, comme illuminé d'une idée subite. Entrez ici, et il ouvrit l'armoire qui donnait chez Thémistocle.

—Mais, monsieur, je ne veux pas me cacher, je n'ai rien fait de mal, je ne me cacherai pas.

—Cachez-vous, mademoiselle, cachez-vous.

—Je ne veux pas me cacher, monsieur ?

Mais la terreur de Mélin était si profonde, que Mlle *** commençait à en avoir pitié et qu'elle la partagea, quand, à un coup frappé à la porte, elle le vit changer et perdre haleine ; alors pâle et tremblante elle-même sans savoir pourquoi, elle se laissa pousser entre les deux portes et enfermer.

Mme Mélin, car c'était elle qui, ayant manqué la voiture, avait renoncé à son voyage et avait fait seulement quelques visite avant de rentrer, Mme Mélin commençait à frapper plus fort.

Mélin s'était remis devant sa place, essayait de refrodonner, mais sa voix chevrotait. Il cria : La clef est à la porte,

A suivre)

La Royaute

La lutte pour l'élection du citoyen qui doit personnifier St Louis, dans la grande procession du 24 juin 1884 est à la veille de commencer. Il y a trois candidats sur les rangs M. Horace Boisseau, marchand de nouveautés, M. N. Bourassa, boucher, et M. Lallemand, marchand de la partie ouest. La cabale est des plus actives deux côtés. Nous engageons nos amis à enrégistrer leur voix en faveur de M Boisseau, qui saura remplir avec avantage le rôle qui lui sera dévolu.

La majorité de M. Boisseau sera, dit-on, très forte, car ses amis déploient beaucoup de zèle et d'activité pour assurer son triomphe.

Vive le Roi !

Un voleur vient de s'introduire dans la chambre à coucher.

Le mari s'éveille et s'apercevant de ce qui se passe il pousse sa femme et lui dit de manière à être entendu du rôdeur nocturne :

—Sophie, passe moi mon revolver.

—Le voici, répondit Sophie tremblant de tous ses membres, mais je ne crois pas qu'il soit chargé.

Le voleur ne voulut pas en entendre davantage. Sachant combien il il est dangereux de jouer avec des armes à feu, même quand elles ne sont point chargées, il se hâta de prendre la fuite.

—

Le Syndicat Canadien Dupuis, Dupuis & Cie. a importé un Drap Noir, spécialement pour habillement de Première Communion.

Le Canard

MONTREAL, 3 MAI 1884.

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordé à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annonces : Première insertion, centins par ligne : chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass. est autorisé à prendre des abonnements.

FILIATREAULT & ROBERT,
Editeurs-Propriétaires,
Boite 325. No 25 Rue St. Gabriel.

M. E. S. Mazurette, de Stansted, est autorisé à prendre des abonnements et à donner des reçus pour nous.

Nos Primes

Le tirage du dernier numéro du CANARD (19 avril) a eu lieu chez MM. Hébert & Lemieux, encanteurs de la rue Ste Catherine, au milieu d'un immense concours de personnes. Voici les numéros gagnants :

Premier prix (dix piastres)

17685

Deuxième prix (cinq piastres)

15218

Troisième prix...	Une piastre...	No.	15315
Quatrième prix...	" " ...	No.	15339
Cinquième prix...	" " ...	No.	12473
Sixième prix....	" " ...	No.	9251
Septième prix....	" " ...	No.	12242
Huitième prix..	Cinquante cents.	No.	12033
Neuvième prix...	" " ...	No.	8784
Dixième prix....	" " ..	No.	8699
Onzième prix....	" " ..	No.	65
Douzième prix..	" " ..	No.	8736
Treizième prix...	" " ..	No.	12303
Quatorzième prix.	" " ..	No.	10818
Quinzième prix...	" " ..	No.	15309
Seizième prix....	" " ..	No.	6891
Dix-septième prix.	" " ..	No.	13207

—

M. J. Colletto, l'heureux possesseur du Canard No. 15218 gagnant la prime de cinq piastres, se trouvait dans la salle et la dite prime de cinq piastres lui fut payée séance tenante.

Ce Canard avait été acheté chez M. P. O. Cérat, 966 rue Ste Catherine.

—

Les numéros suivants du 12 avril ont été presentés au bureau et les primes ont été payées.

No. 13635, M. John Galli, commerçant, 67 rue St Constant, Montréal.

—

No. 17071, M. Eugène Larue, 180 Rue Richardson, St Roch, Québec.

—

No. 10805 M. Wm. Lanahan, photographe 51 Rue St Vincent, Montreal.

—

M. 17738, M. James Paré, commis, 30 Rue Payette, Montreal.

—

No. 6903, M. Joseph Pepin, 173½ Rue Montcalm, Montréal.

—

Le prochain tirage (Canard du 26 avril) aura lieu dans les salles d'encan de MM. Hébert & Lemieux, 527 rue Ste Catherine, lundi prochain le 5 de Mai, à 8 heures du soir.

THEATRE ROYAL.—Il y a salle comble tous les après-midis et tous les soirs au Théâtre Royal.

Les représentations à 10 centins maintiennent leur popularité. Les gymnastes, chanteuse, danseurs et autres artistes sont tous de première force. Rien d'immoral dans ces représentations. Une mère peut y conduire sa fille.

CHRONIQUE

Depuis trois jours, un spectacle des plus attendrissants n'a cessé de frapper nos regards. Impossible de sortir sans mettre le nez sur une paillasse ou sur un amas d'objets plus ou moin informes entassés pêle-mêle dans un fourgon quelconque.

On a déménagé. Quelle jolie chose que le déménagement et comme c'est bien inventé ! Chacun sort de sa maison avec ses dieux lares, ses chaudrons, ses ferrailles et ses meubles ; on se promène dans les rues, avec tout cela, pendant quelques heures, le plus souvent sous une pluie battante et l'on va s'installer dans la maison de quelqu'infortuné qui en fait autant. Pourquoi ? je l'ignore et sur cent personnes qui déménagent vous n'en trouverez peut-être pas dix qui vous diront exactement pourquoi elles le font : De plus on choisit toujours, ou plutôt on a choisi le premier jour de mai pour accomplir cette grande affaire ; probablement parce qu'il pleut presqu'invariablement ce jour-là. Que diable ! il faut bien se donner un peu de misère ! Ce n'est pas tous les jours que l'on trouve l'occasion de coucher sur un matelas humide, et de payer une vingtaine de piastres de réparation à l'ébéniste, j'allais dire *au meublier*. C'est très heureux que je m'en sois aperçu à temps, car Cyprien m'aurait rossé de la belle manière. C'est qu'il n'y a pas à reculer, le déménagement n'est pas une chose que l'on remet au premier beau jour ; il faut que cela marche. Un individu attend que vous sortiez pour entrer, un autre presse celui-là de la même façon et la chaine de malheureux qui changent de domicile se compose peut-être de cinq cents personnes qui ne pourront bouger si vous ne partez. C'est plus fort que le destin. C'est comme la vague qui pousse sa voisine et dont l'ondulation s'étend d'une rive à l'autre. Bref, le déménagement est presque toujours une folie, mais c'est une folie incurable et à moins de réformer complètement le genre humain, il ne faut pas songer à l'abolir.

***

Je m'amuse prodigieusement depuis quelque temps à voir Buies, Lusignan et Cyprien s'engueuler mutuellement dans les colonnes hospitalières du journal à Beaugrand.

Lusignan prétend que *bazar* est français et que s'il ne l'est pas il doit l'être, Buies préfère *kermesse* et Cyprien avoue qu'il ferait des bassesses à propos de *foire*. Ce dernier ne m'étonne pas, il a toujours aimé les choses sales, et le mot *foire* étant à double sens devait nécessairement avoir ses préférances Je ne me prononcerai pas sur cette question délicate, mais je me permettrai de donner un conseil à ces réformateurs de notre belle langue. Au lieu de s'amuser à des bagatelles, au lieu de s'échiner à fendre des cheveux en quatre, ils devraient s'entendre tous les trois et entreprendre une croisade contre les circulaires dont notre public est infesté.

Pour leur venir en aide dans ce travail ingrat et pour leur faciliter la besogne, nous avons fait venir à grands frais un magnifique dictionnaire algonquin-français, que nous tiendrons à leur disposition.

Allons, savants linguistes, dévouez-vous et prouvez à vos concitoyens que vous voulez réellement leur rendre service.

***

Je lis dans un journal français, publié aux Etats-Unis, l'annonce suivante qui m'étonne au suprême degré : « A partir du premier jour de mai prochain, les hôteliers de cette ville ne tiendront que de l'*eau* à boire. Pas de licence ! »

Est-il possible que dans une ville presque aussi grande que Montréal, il n'y ait pas une seule licence ? Et l'on viendra me dire après cela que le gouvernement des Etats-Unis est une institution bienfaisante ! Je prétends au contraire que ceux qui le composent sont des gens cruels, barbares et sans pitié. Pauvres hôteliers ! Peut-on maltraiter de la sorte une classe aussi intelligente et aussi utile à la société ? Il est bien vrai que par ce moyen on arrivera probablement à réduire le nombre des ivrognes ; l'ouvrier pourra désormais rentrer chez lui le samedi soir avec son argent dans sa poche et donner du pain à sa femme et à ses enfants ; mais il n'en est pas moins vrai que cela va faire un tort immense à ces braves hôteliers. Ici nos gouvernements sont bien plus humains que cela, et les débitants de liqueurs sont leurs enfants gâtés ; ils les entourent de toute espèce de petits soins. Non seulement ils leurs accordent une licence, mais ils leur en donnent même deux, une sous la loi fédérale et une autre sous la loi provinciale. Quel excès de bienveillance ! quelle sagesse et quelle prudence ! Si l'une est annulée, l'autre subsistera, et le nombre des licences, au lieu de diminuer s'augmentera. Les honnêtes gens se plaindront bien un peu, mais les aubergistes seront enchantés et cela vaut mieux, car cela rapporte davantage.

Réjouissez-vous donc, pochards, vous avez craint un instant d'être réduits par la famine, mais grâce au gouvernement modèle qui nous régit, vous vivrez encore de longs jours, car la loi vous protège.

***

Mot de la fin :

La scène se passe dans un magasin de Montréal,

L'employé vient de recevoir une pièce de cinquante cents qu'il éprouve, en la faisant sonner sur le comptoir.

Le client.—Que faites-vous là ?

L'employé.—Vous le voyez, monsieur.

Le client—Je n'aime pas qu'on examine aussi minutieusement l'argent que je donne.

L'employé.—Mais, monsieur, cette pièce peut être fausse ?

Le client.—C'est précisément pour cela, jeune homme !

JEAN-SANS-PEUR.

Correspondance de Ladébauche

Rome, 1er mai 1884

Mon cher *Canard*,

Ma dernière lettre a été écrite un peu à la hâte, à cause du petit espace que tu me donnais sur ton journal. Je me hâte de te donner quelques autres détails sur mon voyage à Rome.

En sortant de la maison de notre Saint Père je me suis rendu sur le Corso, le Corso est la rue Notre-Dame de Rome. Rendu près de la colonne Trayane, une espèce de monument Nelson qui a bien besoin d'être radoué j'ai allumé ma pipe, je me suis assis sur une grosse pierre et j'ai commencé à jongler sur ce qu'il me restait à faire pendant mon séjour à Rome,

Tout à coup quelqu'un me donna une tape sur l'épaule. Je me revirai et je reconnus une ancienne connaissance. C'était l'homme de cour du Cardinal Siméoni. Il me dit comme ça : " Ladébauche, tu vas venir avec moi prendre une goutte d'*aqua vita*. " Moi, qui ne refuse jamais la " dish " je lui répondis : C'est pas de refus. Allons y.

Nous entrâmes dans l'auberge la plus proche et nous nous attablâmes devant une chopine. Le domestique du Cardinal parla le premier : Il me dit : Mon maître a souvent parlé de toi. Il s'est demandé bien des fois pourquoi tu ne venais pas jaser avec lui sur les affaires du Canada.

—Ecoute, mon ami, répondis-je ce qui se passe à Québec est tellement sérieux que j'ai jugé à propos d'en parler au pape en personne. Parcequ'il vaut toujours mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints. Vous autres Romains, vous ne vous figurez pas du tout ce que sont les Canayens de par chez nous.

Lorsqu'ils ont un parti pris, ils ont de véritables têtes de pioches comme je sais que ça n'ira pas plus loin je vais te dire des choses que je ne dirais pas même à notre Saint Père. Donne moi ta parole que tu n'en parleras à personne dans la Cour.

—C'est correct, parle, mon ami, je te donne ma parole d'honneur de gentilhomme :

Lorsque je t'aurai laissé, ni vu, ni connu, je t'embrouille.

—C'est parfait. Ecoute bien. Je te dirai que les Canayens ne se mouchent pas du pied. Quand ils prennent des " shoers " en politique ou en religion, c'est bien difficile de les ramener dans le chemin droit. Notre Saint Père a eu la bonté de nous envoyer un commissaire pour régler la chicane entre les universités Laval et Victoria. Eh bien, croyez-moi ou bien ne croyez moi pas, malgré tout le respect que nous avons pour le Saint Siège, les amis de Laval et de Victoria étaient décidés à ne pas démordre de leurs prétentions. Du moment que les gens de Laval ont appris que le rapport du délégué ne leur permettait pas d'écrapoutir la succursale de Victoria à Montréal, ils se sont mis à brailler comme des veaux. Une gazette de Québec a été jusqu'à dire que le commissaire de Rome s'était laissé influencer par Mgr Taché pendant qu'il était en pension chez les Pères Oblats, à côté de l'église St. Pierre à Montréal.

—Et toi, Ladébauche, crois-tu que c'est le cas ?

—Pas la miette. Si le commissaire avait passé son temps à Québec, ils auraient dit qu'il y aurait subi d'autres influences. Si on m'avait consulté sur la résidence du commissaire, j'aurais choisi un bon hôtel à Montréal, où il n'aurait eu à subir l'influence de personne. Je l'aurais fait pensionner chez des bons canayens comme moi, des gens parfaitement indépendants sur la question des universités. J'aurais conseillé au commissaire de pensionner à l'Hôtel du Peuple, sur la rue du Bord de l'Eau, à l'enseigne du Coq. Là il aurait été tranquille et personne n'aurait trouvé à redire à son rapport.

—Ah ! oui dà, oui ! les canayens sont comme ça ?

—C'est si bien le cas que je me suis rendu à Rome cette semaine exprès pour avertir Notre Saint Père qu'il partait quelqu'un de Québec pour venir se plaindre à lui du rapport du commissaire. Moi qui suis toujours rempli de respect pour les autorités, comme tous mes compatriotes religieux et bien pensants, j'ai ma façon de penser sur cette affaire. Notre Saint Père n'écoutera pas de nouvelles plaintes et il fera bien.

Tenez, il faut que je vous le dis, nous avons trop de papes en Canada, le sénateur Trudel est un pape, M. Tardivel de la *Vérité* en est un autre ainsi que M. Désilets du *Journal des Trois Rivières*. Il est temps de mettre ordre à ça. Le Saint Père me l'a dit. Les plaignards mangeront leur soupe chaude à Rome.

Attendez encore quelques semaines et vous en apprendrez de belles sur le compte des gens de Laval. Je ne vous dis que ça. L'heure s'avance il faut que je m'embarque pour l'Angleterre où Madame Victoire m'a fait appeler pour affaires importantes.

Je fis mes adieux à mon ami et j'allai ensuite à mon hôtel pour préparer ma valise.

Tout à toi

Ladébauche.